<u>Projet de loi de finances 2013: hausse de 10% des ressources</u> Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-10-2012 23:15:29

Les ressources de l'Etat devraient s'établir en 2013 à 345,91 MMDH contre 314,51 MMDH en 2012, soit une augmentation de 9,98 pc, selon une note de présentation du projet de la loi de finances 2013.

Ces ressources se répartissent entre le Budget général avec 283,50 MMDH, les comptes spéciaux du Trésor (59,31 MMDH) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) avec 3,09 MMDH, indique la note de présentation de la loi de finances publiée sur le site institutionnel du ministère.

Les emprunts, dons et legs constituent le premier poste des recettes du budget général (30,34 pc), suivis par les impôts indirects (27,88 pc), les impôts directs (27,39 pc), les droits d'enregistrement (4,89 pc), les produits des monopoles (4,43 pc) et les droits de douane (3,20 pc).

Les prévisions de recettes au titre des emprunts intérieurs passent de 44,5 MMDH en 2012 à 48 MMDH 2013, soit une augmentation de 7,87 pc, alors que les prévisions de recettes au titre des emprunts extérieurs passent de 20 MMDH en 2012 à 26,6 MMDH en 2013, soit une augmentation de 33 pc.

Concernant les dépenses de l'Etat, elles vont s'établir à 358,20 MMDH en 2013 contre 346,77 MMDH en 2012, soit une augmentation de 3,29 pc.

Les dépenses de l'Etat se répartissent entre le budget général avec 297,43 MMDH, les SEGMA (3,09 MMDH) et les comptes spéciaux du Trésor (57,67 MMDH).

Les dépenses de fonctionnement s'accaparent la part du lion avec 67 pc du Budget général à 199,26 MMDH, suivies des dépenses d'investissement (19,8 pc à 58,90 MMDH) et des dépenses de la dette amortissable et de la dette flottante (13,2 pc à 39,27 MMDH).

A cet effet, l'année devrait se solder par un excédent des charges sur les ressources de 12,29 MMDH contre 32,25 en 2012, soit une baisse de 61,90 pc.

Les grandes lignes du projet de la loi des finances 2013 seront présentées mercredi devant les deux chambres du parlement.

MAP